

Nouvelles de l'ALAI CANADA

Août 2009

www.alai.ca

B.P. 61534, Succursale Tétreault-Ville, Montréal (Qc) H1L 6R1

Téléphone : (514) 993-1556

Télécopie : (514) 352-1403

Courriel : alaican@aci.ca

30^e anniversaire de l'ALAI CANADA



Afin de célébrer ses 30 ans, ALAI Canada a tenu une conférence à la Cour suprême du Canada en novembre dernier. Dans l'ordre habituel, on reconnaît : Nelson Landry, ancien président de l'ALAI Canada, l'honorable Morris J. Fish, juge à la Cour suprême du Canada, Ysolde Gendreau, présidente de l'ALAI Canada et Daniel Gervais, conférencier invité et professeur à Vanderbilt University.

Photographie: Daniel Gervais, auteur en vertu de l'art. 10(2) de la *Loi sur le droit d'auteur*.

ASSEMBLÉE ANNUELLE 2009 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Aux membres de l'ALAI Canada

C'est un plaisir pour moi de vous livrer aujourd'hui le rapport moral des activités de notre association depuis la dernière assemblée générale en date du 26 mars 2008. Encore une fois, il sera question de nos activités - nationales et internationales - ainsi que de la gestion de l'ALAI Canada.

Les activités nationales de l'ALAI Canada ont été marquées par son trentième anniversaire. Cet anniversaire a été célébré à l'automne 2008 lors de trois événements : le colloque annuel et deux conférences, l'une à Toronto et l'autre à Ottawa.

Le colloque annuel, qui s'est déroulé à Montréal le 23 septembre, marquait le coup d'envoi de la saison automne-hiver pour cette ville. Intitulé « Le droit d'auteur entre en scène », il y était question de la protection des œuvres qui ont essentiellement vocation à être connues du public par des représentations sur scène. Auparavant, des dîners-causeries avaient eu lieu. Le 22 avril, David Collier et Jay Kerr-Wilson nous ont entretenus des décisions marquantes de 2007 de la Commission du droit d'auteur. Le professeur André Lucas, de l'Université de Nantes, est venu exposer l'expérience française en matière de transmissions P2P le 21 mai. Après le colloque annuel, c'est Nathalie Chalifour qui est venue, le 21 novembre, expliquer une décision de la Cour d'appel du Québec qui portait sur la protection des faits. Un auteur, Luc Gauthier, nous a fait part, le 23 janvier, de l'influence que peuvent exercer les lecteurs sur l'écriture de fiction. La dernière conférence avant aujourd'hui s'est déroulée le 19 février, alors que Christophe Geiger, du Centre d'études internationales de la propriété intellectuelle à Strasbourg, nous a parlé de la complémentarité du droit d'auteur avec les droits fondamentaux dans l'Union européenne. Nous avons donc eu une année qui combinait sujets nationaux et internationaux.

A Toronto aussi, les sujets ont été variés. Le 13 mai, le professeur Willem Grosheide, de l'Université d'Utrecht aux Pays-Bas, a traité la question des « œuvres orphelines », l'autre appellation des œuvres dont les titulaires sont introuvables. Le 18 juin, David Collier et Jay Kerr-Wilson ont repris la conférence qu'ils avaient donnée à Montréal en avril. Une seconde

conférence a eu lieu en juin, le 2, par Ian Ballon sur le droit d'auteur et le web 2.0 en droit américain. Dans la foulée d'un jugement américain relatif à un dictionnaire dérivé des romans Harry Potter, Grace Westcott a mené une réflexion sur les exceptions au droit d'auteur et la « fan fiction » le 30 septembre. C'est le 10 novembre qu'a eu lieu l'événement du trentième anniversaire à Toronto : une conférence à Osgoode Hall sur trois décennies de progrès en matière de culture canadienne livrée par le président de Sothebys Canada, David Silcox, et un ancien éditeur de McClelland & Stewart et de Macmillan Canada, Douglas Gibson. Roannie Levy, de la société de gestion Access Copyright, a expliqué le 19 février le règlement intervenu dans l'affaire Google aux Etats-Unis et son impact au Canada. Richard Owens a clôturé l'année le 26 mars avec une conférence sur l'utilisation équitable.

Le trentième anniversaire a fourni l'occasion d'organiser une première activité d'ALAI Canada à Ottawa : une conférence donnée par le professeur Daniel Gervais sur la jurisprudence en droit d'auteur de la Cour suprême du Canada au cours des trente dernières années. L'événement a eu lieu à la Cour suprême même le 17 novembre et les participants y ont été accueillis par l'honorable Morris Fish.

En tant que groupe canadien de l'ALAI, l'ALAI Canada a marqué sa présence lors des journées d'étude annuelles qui, cette fois, ont eu lieu à Dubrovnik, en Croatie, du 6 au 8 octobre. Le thème de ces journées, « Diversité culturelle : ses effets sur les auteurs et les artistes-interprètes ou exécutants dans le contexte de la mondialisation », appelait une participation canadienne à la programmation. C'est ainsi que j'ai pu agir à titre de modératrice de la séance « La diversité culturelle : essais de sauvegarde par la voie des accords sur le libre commerce et problème de sauvegarde lors des engagements par contrat » au cours de laquelle une Canadienne a pris la parole. Cette conférencière était Mme Mireille Gagné, directrice du Centre de musique canadienne au Québec, qui a fondé et présidé le Réseau international pour la diversité culturelle. Le thème de son intervention était celui des exemptions culturelles dans les accords sur le libre commerce.

Tournons-nous maintenant vers la question de la gestion de l'ALAI Canada. Vous aurez sans doute remarqué que le site web de notre association se présente sous un nouveau jour et contient plus d'informations. Par ailleurs, le conseil d'administration a entrepris des demandes pour

faire reconnaître les activités de l'ALAI Canada auprès du Barreau du Québec pour les fins du programme de formation permanente. Un membre du conseil, M. Michel Beauchemin, a remis sa démission à cause d'une surcharge générale de travail. Il a été remplacé par Mme Hélène Messier de Copibec. L'assemblée d'aujourd'hui marque la fin de trois mandats au conseil d'administration que leurs titulaires ne souhaitent pas renouveler : Mme Julie Lachance, qui a présidé jusqu'à maintenant le comité des conférences, termine un mandat de trois ans; Mme Sophie Gravel, qui était responsable des « Nouvelles de l'ALAI Canada », nous quitte après deux mandats de trois ans, ainsi que M. Daniel Gervais. Je désire les remercier très sincèrement pour leur participation active au cours de ces années. La collaboration des autres membres du conseil d'administration s'est avérée tout aussi précieuse et j'adresse donc mes vifs remerciements à Mme Cindy Bélanger (secrétaire), Mme Nathalie Blais (trésorière), Mme Marian Hebb (vice-présidente et responsable des activités de Toronto), M. Jean-Arpad Français (cheville ouvrière de l'événement d'Ottawa avec Stéphane Caron), et M. Jean-Philippe Mikus (président sortant). C'est grâce à leur dévouement, ainsi qu'à celui de notre secrétaire administrative, Mme Gisèle Chabot, que l'ALAI Canada peut servir ses membres.

Ysolde Gendreau

CONSEIL D'ADMINISTRATION

À la suite de son assemblée générale annuelle, qui a eu lieu à Montréal le 7 avril dernier, le conseil d'administration de l'ALAI Canada se compose dorénavant comme suit :

- Georges Azzaria, Université Laval, administrateur
- Cindy Bélanger, Heenan Blaikie, secrétaire
- Nathalie Blais, Alliance Vivafilm, trésorière
- Sylvie Charron, avocate, administratrice
- Jean-Arpad Français, avocat administrateur
- Ysolde Gendreau, Université de Montréal, présidente
- Marian Hebb, Hebb & Sheffer, vice-présidente
- Madeleine Lamothe-Samson, Ogilvy Renault, administratrice
- Hélène Messier, Copibec, administratrice
- Jean-Philippe Mikus, Fasken, Martineau, DuMoulin, président sortant

MEMBRES

L'ALAI Canada accueille parmi ses membres les personnes suivantes :

- Gaëlle Beauregard, étudiante, Université de Montréal
- Mario Bouchard, Commission du droit d'auteur Canada
- Patrick Bourbeau, La Presse
- Sébastien Dubois, Astral Media Radio Inc.
- Pierre-Olivier Laporte, Ogilvy Renault
- Gilles McDougall, Commission du droit d'auteur Canada
- Jean-Philippe Paré, Bibliothèque et Archives nationales du Québec
- Louise Pradet-Jobin, Musée Nat. Beaux-arts Québec
- Jehan V. Valiquet, Groupe Editorial Musinfo
- Sabrina Zito, étudiante, Université de Montréal

ALAI INTERNATIONALE

Le congrès annuel de l'ALAI a eu lieu cette année à Londres du 14 au 18 juin et s'intitulait "From 1710 to Cyberspace -- Celebrating 300 years of copyright and looking to its future". Toutes les informations se trouvent sur le site du congrès au <http://www.alai2009.org/>

ACTIVITÉS

Vous serez informé en septembre prochain de la tenue de nos premières conférences de l'automne. Veuillez noter que les conférences sont accréditées par le Barreau du Québec pour **formation continue**. Visitez notre site Internet pour plus d'information : www.alai.ca.

DONNEZ-NOUS DE VOS NOUVELLES

L'ALAI invite tous ses membres à lui communiquer des nouvelles les concernant ou des suggestions quant à la tenue de nouvelles activités. Vous pouvez envoyer vos nouvelles à : alaican@aei.ca